



A l'attention de Madame Jugie, Adjointe au
Maire
Mairie
Place du Général Couloumy
19600 SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE

Tulle, le mercredi 5 mai 2021

Objet : Projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche

Madame,

Faisant suite à la réception de votre courrier de demande d'avis, reçu le 23 mars dernier, concernant le projet de Plan Local d'Urbanisme de votre commune, nous tenons à vous informer qu'ayant participé à plusieurs réunions et réalisé des visites de terrain en tant que personne publique consultée (PPC), nous avons pu faire part de nos remarques à ce moment là.

L'évolution du document au cours de la procédure nous amène à vous faire remarquer cependant que, concernant le secteur situé au nord d'Audeguil, à la Combe Baysse, le développement de l'urbanisation ne correspond plus à la modération affichée dans le PADD.

Le CAUE émet un **avis favorable** sur ce projet de PLU.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos respectueuses salutations.

Sandra Nicolle,

Paysagiste/Urbaniste OPQU